

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 $\frac{1}{2}$ MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

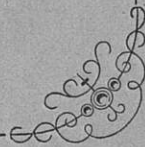
Du 7 Mai 1903

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

—
1903



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
L. RENOARD, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
CHEV. R. DE BAUER, —
C^{te} I. DE CAMONDO, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
ED. NOETZLIN, —
E. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY et C^{te} FOY.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1903 :

MM. L. LEVOT et R. SAUTTER.

Directeur général :

M. J.-H. THORS.

Directeur :

M. E. CHEVRANT.

Sous-Directeurs :

MM. E. MORET, E. DUPASSEUR et G. ROQUERBE.

Fondés de Pouvoirs :

MM. F. ARBELOT, CH. G. DUMAINE, G. THÉNON,
H. VAN WIJCK, et H^{ce} FINALY.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 7 Mai 1903

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1902.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1903

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 7 Mai 1903

MESSIEURS,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, pour vous rendre compte des opérations de la Société pendant l'Exercice 1902 et vous soumettre les comptes arrêtés au 31 Décembre dernier.

Les résultats de cet Exercice, dont le cours s'est poursuivi dans des conditions normales, sont satisfaisants.

Nous avons continué à prendre part, avec les principaux

Etablissements de crédit de la place, à la plus grande partie des émissions de l'année : ces opérations sont toutes liquidées.

En coopération avec des groupes Espagnol, Français et Belge, nous avons fondé à Madrid la Banque Espagnole de Crédit, dans le Conseil d'administration de laquelle nous sommes représentés. Cette institution nous crée un lien de plus avec l'Espagne, où nous avons toujours soigneusement entretenu nos anciennes relations.

Conjointement avec la Banque de l'Etat de Russie, nous avons contracté avec le Gouvernement Princier de Bulgarie un Emprunt 5 % or gagé sur les droits des Tabacs. L'émission, qui s'est faite à Paris et sur les principales places de l'Europe, a reçu le meilleur accueil du public.

La Société de Crédit Foncier Egyptien, à la fondation de laquelle nous avons contribué autrefois, a vu s'établir son crédit dans des conditions qui lui ont permis de procéder à la conversion de ses Obligations 4 %. De concert avec la Société Générale, nous avons pris part à cette opération : elle a eu un plein succès et la plus grande partie de ce bénéfice profitera à l'Exercice 1903.

L'amélioration que nous vous signalons depuis plusieurs années sur les affaires Brésiliennes et Argentines s'est poursuivie dans le courant de l'année 1902.

La Compagnie des Chemins de fer de Santa-Fé, dans laquelle nous possédons, vous le savez, des intérêts importants, voit son trafic se développer sans interruption.

La crise qui avait si violemment affecté l'industrie en Russie paraît s'atténuer ; nous suivons avec intérêt ce relèvement pro-

gressif ; grâce aux amortissements que nous avons fait subir déjà, et cette année encore, aux valeurs de cette nature qui figurent dans notre portefeuille, nous pensons n'avoir plus à redouter de mécomptes.

Comme par le passé, nous n'avons qu'à nous louer du dévouement éclairé et de l'activité de notre haut personnel et des employés de tous grades, tant à Paris que dans les Succursales.

Le Bilan général de l'année 1902 présente à l'Actif et au Passif un total de 277,151,096 fr. 66 c. au lieu de 262,695,333 fr. 93 c. en 1901, soit une augmentation de 14 millions et demi de francs environ qui a pour cause les mouvements de fonds importants, conséquence des émissions dont la Banque a été chargée pendant le dernier Exercice.

Le Rapport de MM. les Commissaires chargés de la vérification des comptes vous a fait connaître le résultat de leur examen ; nous nous bornerons à passer en revue les principaux articles du compte de **Profits et Pertes**.

Les *Commissions* ont donné 3,551,242 fr. 25 c. Ce chiffre est un des plus élevés que la Banque ait atteint.

Les *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille*
s'élèvent à. Fr. 3.180.962 36
et le produit des *Reports* à. Fr. 683.917 39

au TOTAL. . . 3.864.879 75

C'est une diminution de 361,392 francs, sur l'Exercice 1901 qui s'explique par le taux peu élevé du loyer de l'argent en 1902.

Le Compte *Fonds Publics, Actions et Obligations* laisse un bénéfice de 1,838,985 fr. 94 c. Ce bénéfice eut été sensiblement plus élevé, si, ainsi que vous l'a fait connaître le rapport de MM. les Commissaires, nous n'avions jugé opportun d'en consacrer une partie à l'amortissement de certaines valeurs de notre portefeuille, tant à Paris que dans les Succursales.

Au débit du Compte de **Profits et Pertes** qui représente nos charges diverses d'exploitation, les frais de toute nature se sont élevés à 2,155,018 fr. 03 c., en augmentation sur l'année précédente. Cette différence provient, d'une part, de l'extension toujours croissante de nos affaires et des dépenses que, naturellement, cette extension comporte ; elle provient aussi des allocations au personnel supérieur, allocations qui augmentent avec le chiffre des bénéfices acquis.

En résumé, le produit net de l'Exercice 1902 s'élève à 7,297,312 fr. 20 c., contre, en 1901, 4,853,626 fr. 94 c.

Nous vous proposons de prélever sur ces bénéfices la somme nécessaire pour constituer un dividende de 50 francs, et de reporter au crédit du Compte de Profits et Pertes la somme de 700,089 fr. 98 c.

Si vous voulez bien accepter nos propositions, le complément à distribuer le 1^{er} Juillet prochain, sera de 30 francs moins les impôts, une somme de 20 francs ayant été répartie à titre d'acompte le 1^{er} Janvier dernier.

Après cette distribution, le Compte de **Profits et Pertes** à reporter à nouveau s'élèverait à la somme de 8,203,971 fr. 67 c.

Pour se rendre compte de l'importance de nos réserves, il faut ajouter à ces.	Fr.	8.203.971 67
le montant de la réserve légale.		6.250.000 »
et du fonds de prévoyance.		12.000.000 »

Soit.	Fr.	26.453.971 67
---------------	-----	---------------

qui constituent l'ensemble de ces réserves.

Notre collègue, M. Jacques STERN, s'est éteint, après une longue maladie, au mois d'Août dernier. Cette mort est une grande perte pour nous tous. M. STERN faisait partie du Conseil d'administration depuis la fondation de la Banque de Paris ; il y jouissait d'une très haute et légitime influence ; il n'avait pas seulement, en effet, la grande et constante pratique des affaires, mais il s'imposait encore par la droiture de son jugement, la sûreté de ses relations, la délicatesse extrême de sa conscience. Ses collègues ne l'oublieront jamais.

Nous avons choisi pour le remplacer son cousin, M. Edgar STERN, devenu le chef de la Maison A.-J. STERN et C^{ie}. Nous avons pu depuis longtemps apprécier ses qualités personnelles, qui, jointes aux traditions dont il est pénétré, nous donnent la certitude du concours très utile qu'il apportera à nos affaires.

Nous vous demandons de vouloir bien ratifier sa nomination.

M. M. H. s' JACOB, doyen d'âge des Membres du Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam depuis la fondation de la Banque, nous a exprimé le désir de ne pas voir son mandat renou-

velé. Au moment où va cesser une collaboration qui a duré plus de trente années, nous tenons à exprimer à M. s' JACOB les regrets que nous a causés sa détermination et à le remercier du concours précieux qu'il nous a donné.

Pour combler les vides causés par le décès de M. van HALL et la retraite de M. s' JACOB, nous avons appelé aux fonctions de Membre du Comité Consultatif de cette Succursale, M. C. H. van TIENHOVEN, Directeur de la Banque Néerlandaise et M. B. HELDRING, Président de la Société de Commerce Néerlandaise.

Vous n'avez pas, cette année, d'Administrateur à réélire.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale ordinaire du 7 Mai 1902 nous avons pris connaissance, dans les délais fixés par la loi, du Bilan au 31 Décembre 1902 et du compte de Profits et Pertes de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Des états très complètement détaillés ont été mis à notre disposition et les explications les plus claires nous ont été présentées par la Direction.

ACTIF

Au 31 Décembre 1902, le total de l'actif s'élevait à 277,151,096 fr. 66 c. ; de ce chiffre il y a lieu de déduire la somme de 8,433,365 fr. 87 c., montant des comptes d'ordre intitulés : Comptes fixes et Comptes courants des Succursales, puisque ces comptes, reproduits au Passif, ne représentent que le montant des capitaux confiés aux Succursales par le Siège social. Le chiffre repré-

sentant réellement l'Actif était donc de 268,717,730 fr. 79 c. supérieur de 15,497,230 fr. 10 c. au chiffre de l'an dernier.

Sur les quinze chapitres de l'Actif, cinq consistent soit en argent comptant, soit en valeurs immédiatement réalisables ; ce sont :

1° <i>Espèces en caisse et à la Banque</i> . . . Fr.	13.677.288 64
2° <i>Portefeuille Paris, Province et Etranger</i> .	46.399.454 17
3° <i>Fonds disponibles dans les Banques à l'Etranger</i>	2.971.394 20
4° <i>Reports</i>	51.279.183 85
5° <i>Coupons à encaisser</i>	759.084 10
ENSEMBLE Fr.	<u>115.086.404 96</u>

A ce chiffre il y a lieu d'ajouter les Correspondants et les Comptes courants en France et à l'Etranger, qui, pour la plupart, sont d'une réalisation facile et prompte, ainsi qu'une notable partie des 62,219,870 fr. 54 c. qui représentent les Fonds d'Etats, Actions et Obligations ; nous nous sommes en effet assurés qu'un grand nombre des valeurs comprises sous ces rubriques avaient un large marché, se traitaient journellement à la Bourse et revêtaient ainsi le caractère de véritables disponibilités.

Tous les effets en portefeuille échus au jour de notre examen avaient été régulièrement encaissés.

Les Banques à l'Etranger où les fonds avaient été déposés sont des Etablissements de tout premier ordre.

Les reports effectués tant à Paris que sur les diverses places de l'Europe avaient été sagement divisés ; au surplus, ils ont tous été réglés aux dates ordinaires de liquidation.

Dans les autres comptes sont groupées les créances ainsi que les valeurs et les propriétés de la Banque.

Les créances, c'est-à-dire :	
<i>Les Correspondants et les Comptes courants en France et à l'Etranger</i> Fr.	68.794.158 25
<i>Les Avances sur garanties</i>	1.160.805 23
<i>Les Comptes courants des Syndicats</i>	4.121.486 09
donnent un TOTAL de . . . Fr.	<u>74.076.449 57</u>

La division de ces créances, le bon choix des correspondants, nous semblent de sûrs garants de la solidité de cette partie de l'actif ; nous avons examiné avec soin les avances sur garanties ; elles nous ont paru consenties avec des marges et des couvertures suffisantes.

Les valeurs sont comprises dans les comptes suivants :

<i>Fonds d'Etats</i> Fr.	9.433.703 97
<i>Actions et Obligations</i>	52.786.166 57
<i>Participations diverses</i>	11.209.436 08
Soit au TOTAL Fr.	<u>73.429.306 62</u>

Suivant le principe de la division des risques qui a toujours été de règle à la Banque de Paris, le portefeuille contient une grande variété de placements ; c'est ainsi que nous relevons dans la liste des valeurs, 52 fonds d'Etat différents, 255 natures d'actions et 76 d'obligations de Sociétés diverses ; ces chiffres, bien entendu, comprennent aussi bien le portefeuille des succursales que celui de Paris.

Nous nous sommes assurés que l'estimation de ces valeurs avait été établie suivant les principes qui vous ont été plusieurs fois exposés, et que certaines de ces estimations étaient bien inférieures aux cours cotés à ce jour ; votre Conseil, d'ailleurs n'a pas hésité à faire subir de très gros amortissements aux valeurs industrielles qui lui paraissaient d'une réalisation difficile.

Le compte « Participations » comprend quarante-cinq affaires diverses.

Sous la rubrique « Divers » nous relevons un certain nombre de comptes d'ordre qui ne méritent aucune mention particulière.

Les comptes « Immeubles et Mobilier » figurent au Bilan pour 3,921,868 fr. 70 c., et 30,000 francs, respectivement contre 3,929,962 fr. 20 c. et 40,312 fr. 80 c. l'an dernier.

PASSIF

Dans un passif qui, défalcation faite des comptes d'ordre, s'élève à 268,717,730 fr. 79 c., les sommes dues aux tiers se montent à 172,515,292 fr. 05 c.

Elles se répartissent comme suit :

<i>Effets à payer</i>	Fr. 23.849.176 78
<i>Correspondants et comptes courants en France et à l'Étranger</i>	124.163.745 30
<i>Coupons à payer</i>	7.045.486 45
<i>Liquidation 31 Décembre 1902</i>	2.253.244 55
<i>Comptes divers</i>	15.203.638 97
	Fr. 172.515.292 05

Le montant important du compte « Correspondants et comptes courants en France et à l'Étranger » prouve l'activité des affaires de votre Société, et provient d'ailleurs, dans une large mesure, des paiements de coupons ou d'intérêts que la Banque est chargée d'opérer, soit pour le compte de Gouvernements Étrangers, soit pour le compte de Sociétés ou d'Entreprises diverses.

Il convient de noter qu'une partie importante de ces exigibilités est soumise à des conditions de préavis ou à des échéances fixes, connues et déterminées à l'avance.

Les autres comptes du Passif s'élèvent à la somme de 95,551,193 fr. 89 c.; ils appartiennent à la Société elle-même et se répartissent comme suit :

Capital social.	Fr. 62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »
Fonds de prévoyance (déduction faite des 651,244 fr. 85 c. qui appartiennent aux administrateurs en exercice).	12.000.000 »
Profits et Pertes (Report de l'Exercice 1901).	7.503.881 69
Profits et Pertes (Exercice 1902).	7.297.312 20
TOTAL mentionné plus haut Fr.	<u>95.551.193 89</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de « Profits et Pertes » se solde, comme vous venez de le voir, par un bénéfice de 7,297,312 fr. 20 c., supérieur de 2,443,685 fr. 26 c. au bénéfice de 1901 qui ne se montait qu'à 4,853,626 fr. 94 c.

Ce résultat, très satisfaisant, aurait été encore meilleur si, comme nous l'avons déjà dit plus haut, votre Conseil n'avait pas

eu devoir affecter une somme importante à l'amortissement de certaines valeurs dans la double pensée de faire une large part à la prudence et de réserver à l'avenir des probabilités nouvelles de bénéfices.

Le rapport de votre Conseil vous donne des indications sur les principales affaires qui ont contribué à produire ces résultats si favorables, témoignant ainsi de l'activité toujours en éveil de l'Administration et de la Direction de votre Société; c'est ainsi que les Commissions ont produit 3,551,242 fr. 25 c., contre 2,130,080 fr. 58 c. en 1901. Les succursales, 197,222 fr. 29 c., au lieu d'une perte de 1,632,603 fr. 81 c. Vous voyez par ce chiffre que leur situation est redevenue plus satisfaisante. Nous avons tout lieu d'espérer que cette amélioration se poursuivra à l'avenir et que vos succursales prêteront de nouveau au Siège social l'utile concours qu'elles lui avaient toujours apporté dans le passé, jusqu'à l'année dernière.

Les autres chapitres de l'avoir du compte Profits et Pertes ne présentent que des variations peu importantes par rapport à l'Exercice précédent; les intérêts et bénéfice du Portefeuille ont donné 3,180,962 fr. 36 c., contre 3,404,292 fr. 51 c. en 1901, les Reports, 683,917 fr. 39 c., contre 821,979 fr. 52 c.; les Fonds publics, Actions et Obligations, 1,838,985 fr. 94 c., contre 1,962,247 fr. 59 c.

Au débit du compte Profits et Pertes, nous trouvons les dépenses ordinaires, impôts, frais et charges divers, qui s'élèvent à 2,155,018 fr. 03 c.; une partie de cette somme suit une progression parallèle à celle des bénéfices sociaux; l'autre partie croît en raison du développement de vos affaires qui nécessite une augmentation des divers services de votre Société.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices réalisés :

<i>Profits et Pertes, 1902.</i>	Fr.	7.297.312 20
<i>Solde reporté de l'Exercice 1901.</i>		7.503.881 69
ENSEMBLE.	Fr.	14.801.193 89
<i>Au Conseil d'administration</i>		347.222 22
	Fr.	14.453.971 67
<i>Dividende de 50 francs par action.</i>		6.250 000 »
RESTE.	Fr.	8.203.971 67

à reporter à nouveau.

Cette somme est supérieure de 700,089 fr. 98 c. au solde reporté de l'Exercice 1901.

Nous vous proposons d'approuver avec nous les comptes de l'Exercice 1902, tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 2 Avril 1903.

Les Commissaires :

L. LEVOT. R. SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 7 MAI 1903

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1902, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **50** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **30** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1903, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts) de

M. Edgar STERN, comme Administrateur pour trois ans, en remplacement de M. J. STERN, décédé.

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur.

Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. L. LEVOT

et M. R. SAUTTER,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1903, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1902

BILAN GÉNÉRAL au

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	11.381.266 53	2.296.022 11	13.677.288 64
Portefeuille. { Paris et Province	33.972.011 50	1.073.122 70	35.045.134 20
{ Étranger	8.303.797 59	3.050.522 38	11.354.319 97
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	2.559.914 60	411.479 60	2.971.394 20
Succursales. { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	8.433.365 87
{ Comptes courants	433.365 87	» »	
Comptes courants des Syndicats.	1.205 39	3.860.280 70	4.121.486 09
Correspondants { en France	15.904.170 34	2.216.394 41	18.120.564 75
et Comptes courants { à l'étranger.	37.449.771 23	13.223.822 27	50.673.593 50
Reports	39.341.940 10	11.937.243 75	51.279.183 85
Coupons à encaisser	684.248 20	74.835 90	759.084 10
Avances sur garanties	661.847 63	498.957 60	1.160.805 23
Fonds d'États	7.256.939 72	2.176.764 25	9.433.703 97
Actions et Obligations	45.884.639 82	6.901.526 75	52.786.166 57
Participations diverses	8.112.459 67	3.096.976 41	11.209.436 08
Comptes divers	433.977 83	1.739.723 11	2.173.700 94
Immeubles de la Société	3.181.918 70	739.950 »	3.921.868 70
Mobilier	30.000 »	» »	30.000 »
Fr.	223.853.474 72	53.297.621 94	277.151.096 66

31 Décembre 1902.

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	» »	12.651.244 85
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice.	651.244 85	» »	
Effets à payer	22.270.986 65	1.578.190 13	23.849.176 78
Succursales. { Comptes fixes	» »	8.000.000 »	8.433.365 87
{ Comptes courants	» »	433.365 87	
Correspondants { en France	38.573.859 44	4.568.208 90	43.142.068 34
et Comptes courants { à l'étranger.	46.939.504 73	34.082.172 23	81.021.676 96
Coupons à payer	6.976.427 67	69.058 78	7.045.486 45
Liquidation 31 Décembre 1902	2.253.244 55	» »	2.253.244 55
Comptes divers	10.834.235 23	4.369.403 74	15.203.638 97
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1901	7.503.881 69	» »	7.503.881 69
Profits et pertes. — Exercice 1902	7.100.089 91	197.222 29	7.297.312 20
Fr.	223.853.474 72	53.297.621 94	277.151.096 66

COMPTE DE PROFITS et

DOIT

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	Fr. 170.910 63
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux.	4.334.522 15
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	201.117 15
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.	18.493 »
IV	
Fonds de secours et de prévoyance pour les employés.	25.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	8.120 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	296.855 10
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	7.297.312 20
	Fr. 9.452.330 23

PERTES (Exercice 1902)

AVOIR

Commissions	Fr. 3.551.242 25
Intérêts et bénéfice du portefeuille.	3.180.962 36
Reports	683.917 39
Fonds publics, Actions et Obligations.	1.838.985 94
Bénéfice net des Succursales.	197.222 29
	Fr. 9.452.330 23

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr.	7.297.312 20
Solde reporté de l'Exercice 1901		7.503.881 69
		14.801.193 89
Intérêts à 5 % sur le capital versé		3.125.000 »
		11.676.193 89
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 3,472,222 22		347.222 22
Solde à répartir aux Actionnaires		11.328.971 67
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés		3.125.000 »
		14.453.971 67
Dividende de Cinquante francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social		6.250.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1903	Fr.	8.203.971 67

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM
 MM. G. M. BOISSEVAIN.
 B. HELDRING.
 P. W. SCHOLTEN.
 C. H. VAN TIENHOVEN.

BRUXELLES
 MM. Ch. BALSER.
 B^{on} Del MARMOL.
 DUMERCY-HEIRMAN.
 A. LÉON.

GENÈVE
 MM. A. CHENEVIÈRE.
 J. ODIER.
 E. PICTET.
 E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR M. J. H. SCHULTHESS.
 SOUS-DIRECTEUR . . . M. P. HOFSTEDE de GROOT.
 FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J.-B. HERT j^{or}.
 J. VAN VELSEN.
 M. H. GODSCHALK.

DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER.
 SOUS-DIRECTEURS . . . MM. J. BOUDON.
 L. BAUER.
 H. RULOFFS.
 FONDÉ DE POUVOIRS. M. A. TOBBACK.

DIRECTEUR M. A. ROCH.
 SOUS-DIRECTEUR . . . M. G. AUBERT.

